



VOUS ETES INVITES A SOUMETTRE DES COMMENTAIRES

Dossier du BHI N° AB-4/S-5

LETTRE CIRCULAIRE 07/2016
10 février 2016

**PROJET DE NOUVELLE EDITION 1.0.0 DE LA PUBLICATION DE L'OHI S-5A –
NORMES DE COMPETENCE POUR LES HYDROGRAPHES DE CATEGORIE « A »**

- Références :
- A. Lettre circulaire de l'OHI 31/2015 du 10 avril – *Développement de nouvelles publications de l'OHI : S-5A – Normes de compétence pour les hydrographes de catégorie A et S-5B – Normes de compétence pour les hydrographes de catégorie B*
 - B. Lettre circulaire de l'OHI 69/2015 du 17 septembre – *Résultat de la 7^{ème} réunion du comité de coordination inter-régional (IRCC-7)*
 - C. Lettre circulaire de l'OHI 87/2015 (Rev.1) du 15 décembre – *Approbation du programme de travail et du budget de l'OHI pour 2016*
 - D. Lettre circulaire de l'OHI 90/2015 du 17 décembre - *Adoption de la nouvelle publication de l'OHI S-5B - Edition 1.0.0 Normes de compétence pour les hydrographes de catégorie B*
 - E. Résolution de l'OHI 2/2007 telle qu'amendée - *Principes et procédures pour la modification des normes et des spécifications techniques de l'OHI*

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Le comité international FIG/OHI/ACI sur les normes de compétence pour les hydrographes et les spécialistes en cartographie marine (IBSC) a préparé le projet de nouvelle édition de la S-5A – *Normes de compétences pour les hydrographes de catégorie « A »*, comme annoncé dans la lettre circulaire en référence A. Ces travaux ont été avalisés par le comité de coordination inter-régional (IRCC), lors de sa septième réunion tenue à Mexico, en juin 2015 (cf. référence B) et approuvés par les Etats membres de l'OHI dans le cadre du programme de travail de l'OHI pour 2016 (cf. référence C).

2. Ceci constitue le prolongement des travaux qui ont conduit à l'adoption de l'édition 1.0.0 de la publication de l'OHI S-5B, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2016 (cf. référence D). Cette première édition de la S-5B annule et remplace le contenu de la publication de l'OHI S-5, édition 11.1.0, se rapportant aux normes de compétence pour les hydrographes de catégorie « B ». De la même manière, la nouvelle édition de la S-5A annulera et remplacera, à terme, la publication de l'OHI S-5, édition 11.1.0, se rapportant aux normes de compétence pour les hydrographes de catégorie « A », sous réserve de l'approbation des Etats membres.

3. Comme indiqué dans la lettre circulaire en référence A, ce projet d'édition de la S-5A devrait être examiné en même temps que le document d'accompagnement - *Directives pour la mise en œuvre des normes de compétence pour les hydrographes*, comme cela a été le cas pour l'adoption de la S-5B (cf. référence A). Cet examen vise à aider les instituts d'enseignement et de formation à préparer des soumissions à l'IBSC, sur la base à la fois des normes S-5A et S-5B.

4. Afin de suivre le processus de consultation requis par la référence E, le projet de nouvelle édition de la S-5A est à présent disponible, aux fins de commentaires, sur le site web de l'OHI, à la rubrique :

5. Les Etats membres sont invités à faire des commentaires sur le premier projet d'édition de la S-5A. Les instituts d'enseignement et de formation en hydrographie sont également invités à fournir leurs commentaires. **La date limite pour les réponses est fixée au 1^{er} avril 2016.** Le résultat de ce processus de consultation fera l'objet d'un compte rendu à l'IRCC-8, qui se tiendra en mai aux Emirats arabes unis, pour rechercher l'aval du comité avant la soumission de la publication aux Etats membres de l'OHI en vue de son adoption.

6. Sous réserve de l'approbation des Etats membres, les instituts sollicitant l'homologation de leurs programmes d'hydrographie auprès de l'IBSC en 2017 (à la réunion IBSC-40) devront les soumettre sur la base des nouvelles normes S-5A et S-5B.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,



Mustafa IPTES
Directeur

Diffusion :

- Etats membres de l'OHI
- Instituts d'enseignement et de formation en hydrographie homologués par l'IBSC